

2 Clubs
pour
1 passion



DOSSIER D'INSCRIPTION



CNPA
BP 10020 - 17630 - LA FLOTTE
contact@iledere-voile.com
05 46 09 50 57



STAGE
LOCATION
COURS PRIVÉ
FORMATION

VOILE
WINGFOIL
PADDLE
NATATION
PERMIS





NOS FORMULES, NOS TARIFS ETE 2025



STAGES

VOILE ⁽¹⁾ - Nos stages se déroulent sur des embarcations adaptées à l'âge et niveau des participants		CODE (A renseigner sur fiche inscription)	LIEU DE PRATIQUE		STAGE 5 JOURS (Lun. à Ven.)	Autres durées (2)
			La Flotte	Rivedoux		
MOUSSAILLON 5-8 ans		MOUS	X	X	159 €	Nous consulter <u>sur place</u> en fonction des disponibilités
CATAMARAN Enfant 8-12 ans	Débutant	ENF0	X	X	199 € *	
	Intermédiaire	ENF1	X	X		
	Perfectionnement	ENF2	X	X		
Junior 13-15 ans	Débutant	JUN0	X	X	209 € *	
	Intermédiaire	JUN1	X	X		
	Perfectionnement	JUN2	X			
+16 ans et Adulte	Débutant	ADU0	X			
	Intermédiaire	ADU1	X			
	Perfectionnement	ADU2	X			
PLANCHE A VOILE +10 ans, Jun, Adu	Débutant	PAV0	X	X	199 € *	
	Intermédiaire	PAV1	X	X		
 WINGFOIL Dès 15 ans	Débutant	WING	X		Non proposé	Stage 3 jours 260 €

* + 1 SEANCE OFFERTE LE SAMEDI

COURS PRIVE (1 à 7 pers) ⁽²⁾

Pour découvrir en famille, perfectionner une manœuvre en solo ou améliorer votre technique.

Solo/Duo (1 à 2 pers.) sur Dériveur ou Catamaran - Durée : 1h30	98 €
Famille/Groupe formé (3 à 7 pers.) sur Dériveur Collectif - Durée : 1h30	135 €

	Solo	Duo
Planche à Voile - Durée : 1h30	75 €	115 €
WingFoil - Durée : 1h30	95 €	180 €

Groupe Paddle - 3 à 7 personnes - Durée 1h00	100 €
---	-------

PERMIS MER COTIER

Pour naviguer sur bateau à moteur, scooter des mers, jet de + 6Cv et à moins de 6 miles d'un abri
Formation d'env. 12h avec pratique en mer et examen théorique - Prévoir achat livre "Code Vagnon"

Cours collectif ⁽¹⁾	340 €	+ Timbres fiscaux : 78 €
Cours privé	490 €	

LOCATION ⁽³⁾

L'heure de location débute au départ à l'eau, tout dépassement est facturé prorata temporis

		1h00	2h00
Dériveur Collectif Ludic *	3 à 8 pers.	70 €	112 €
Catamaran 17 pieds *	3 pers.	55 €	90 €
Cata 15 pieds, Dériveur Velic *	2 à 3 pers.	45 €	75 €
Cata 14 pieds *	2 pers.	38 €	63 €
Laser, Funboat, Dériveur 5S	1 à 2 pers. (Funboat ou 5S)	32 €	52 €
Planche à voile Loisir	1 pers.	24 €	39 €
Sup-Paddle	1 pers.	15 €	24 €
Mega Sup (à Rivedoux)	3 à 7 pers.	50 €	80 €

* Chèque de caution : 300 €

STADE NAUTIQUE (5x2h00) ⁽³⁾

Réservé aux personnes autonomes (niveau perfectionnement) et capables de préparer l'embarcation
5 navigations libres et surveillées dans les horaires de stages Printemps - Eté - Automne

Planche à Voile (1 pers)	150 €
Laser (1 pers) ou Funboat (1-2 pers)	195 €
Catamaran 15 pieds ou Dériveur Vélis * (2-3 pers)	280 €
Catamaran 17 pieds * (2-3 pers)	335 €
Dériveur Collectif * (4 à 7 pers)	390 €

* Chèque de caution : 300 €

Quelques informations utiles

PLANNING ET HORAIRES

VOILE :

La Flotte en Ré : Les stages et navigations se déroulent **en fonction des marées**, les horaires varient donc d'un jour à l'autre - **Voir Fiche "Horaires La Flotte"**

Rivedoux-Plage : Les stages se déroulent à horaire fixe - **Voir Fiche d'inscription**

Durée : Moussaillons, Découverte : Entre 1h30 et 2h par jour – Autres stages : Entre 2h et 2h30

EQUIPEMENT A PREVOIR

VOILE : Tennis ou chaussures d'eau, maillot de bain, coupe-vent, protection (lunettes, casquette, crème solaire). **Gilet de sauvetage et combinaison fournis par le club.**

(1) En cas d'inscriptions insuffisantes (4 pers. mini), le club vous proposera au choix remboursement ou autre formule

(2) L'inscription aux **Stages Courts** et **Cours Privé** s'effectue sur place à votre arrivée selon disponibilités

(3) Réservé aux personnes de niveau Perfectionnement

La Flotte : 05 46 09 50 57 --- Rivedoux-Plage : 05 46 35 62 05

Email : contact@iledere-voile.com

Horaires Stages La Flotte Juin /Juillet 2025

--- A savoir pour votre bonne organisation ---

1- Horaire d'arrivée des stagiaires :

- **Moussaillon** : Horaire indiqué sur la fiche

- **Autres stages** : 10 à 15 mns avant l'horaire indiqué

2- Venir au club et repartir en tenue de navigation :

Equipement fourni : Pour votre confort, une **combinaison** vous est prêtée pour la semaine et disponible dès le samedi précédent votre stage. Vous pouvez, ainsi, arriver au club en tenue de navigation.

Equipement personnel : **Chaussures de navigation** (chaussures d'eau, vieilles tennis) obligatoires, **coupe-vent** (type k-way) conseillé.

3- Ce planning peut être amené à évoluer en fonction des conditions météo.

Horaire 1		Catamaran Planche à Voile	Moussaillon	WingFoil	Horaire 2		Catamaran Planche à Voile	Moussaillon
SEM. 26	Lu. 23-juin	14:00 à 17:00		15:00 à 17:00	SEM. 27	Lu. 30-juin	17:30 à 20:30	18:00 à 20:00
	Ma. 24-juin	14:30 à 17:00		15:00 à 17:00		Ma. 01-juil	18:30 à 20:30	18:30 à 20:00
	Me. 25-juin	14:30 à 17:00		15:00 à 17:00		Me. 02-juil	08:30 à 11:00	09:30 à 11:00
	Je. 26-juin	15:00 à 17:30		15:30 à 17:30		Je. 03-juil	09:00 à 11:30	10:00 à 11:30
	Ve. 27-juin	15:45 à 18:15				Ve. 04-juil	09:30 à 12:00	10:00 à 11:30
SEM. 27	Lu. 30-juin	09:00 à 12:00	10:00 à 12:00	09:30 à 11:00	SEM. 28	Lu. 07-juil	15:30 à 18:30	16:00 à 18:00
	Ma. 01-juil	09:30 à 12:00	10:30 à 12:00	11:30 à 13:30		Ma. 08-juil	16:00 à 18:30	16:30 à 18:00
	Me. 02-juil	11:15 à 13:30	11:15 à 12:45	12:45 à 13:45		Me. 09-juil	16:30 à 19:00	16:30 à 18:00
	Je. 03-juil	12:30 à 14:45	13:00 à 14:30			Je. 10-juil	17:00 à 19:30	17:00 à 18:30
	Ve. 04-juil	13:00 à 15:30	14:00 à 15:30			Ve. 11-juil	17:30 à 20:00	17:30 à 19:00
SEM. 28	Lu. 07-juil	12:00 à 15:00	13:00 à 15:00	13:30 à 15:30	SEM. 29	Lu. 14-juil	16:15 à 19:00	16:45 à 18:45
	Ma. 08-juil	13:00 à 15:30	13:30 à 15:00	14:00 à 16:00		Ma. 15-juil	17:15 à 19:45	17:30 à 19:00
	Me. 09-juil	13:30 à 16:00	14:00 à 15:30	14:30 à 16:30		Me. 16-juil	18:00 à 20:30	18:30 à 20:00
	Je. 10-juil	14:15 à 16:30	14:30 à 16:00			Je. 17-juil	09:00 à 11:00	09:30 à 11:00
	Ve. 11-juil	14:45 à 17:15	15:00 à 16:30			Ve. 18-juil	09:00 à 11:30	09:30 à 11:00
SEM. 29	Lu. 14-juil	08:15 à 11:00	09:00 à 11:00	17:30 à 19:30	SEM. 30	Lu. 21-juil	14:45 à 17:45	15:00 à 17:00
	Ma. 15-juil	09:00 à 11:30	10:00 à 11:30	18:30 à 20:30		Ma. 22-juil	15:30 à 18:00	16:30 à 18:00
	Me. 16-juil	09:30 à 12:00	10:00 à 11:30	09:00 à 11:00		Me. 23-juil	16:15 à 18:45	16:30 à 18:00
	Je. 17-juil	11:15 à 13:15	11:30 à 13:00			Je. 24-juil	16:15 à 18:45	16:30 à 18:00
	Ve. 18-juil	12:00 à 14:15	11:30 à 13:00			Ve. 25-juil	17:00 à 19:15	17:30 à 19:00
SEM. 30	Lu. 21-juil	11:00 à 14:00	11:00 à 13:00	16:00 à 18:00				
	Ma. 22-juil	12:30 à 15:00	13:30 à 15:00	16:30 à 18:30				
	Me. 23-juil	13:15 à 15:45	14:00 à 15:30	16:30 à 18:30				
	Je. 24-juil	13:45 à 16:15	14:00 à 15:30					
	Ve. 25-juil	14:30 à 16:45	15:00 à 16:30					



En fin de séance, remise des diplômes, pot de fin de stage et goûter (parents bienvenus !)

Le +

Stage 5 jours (Sauf Moussaillon) :

6 ème navigation offerte et surveillée le samedi (Horaires à préciser le vendredi).

Sous réserve d'une météo compatible avec votre niveau et dans le respect des zones de navigation définies par le responsable technique

Horaires Stages La Flotte Juillet /Août 2025

--- A savoir pour votre bonne organisation ---

1- Horaire d'arrivée des stagiaires :

- **Moussaillon** : Horaire indiqué sur la fiche

- **Autres stages** : 10 à 15 mns avant l'horaire indiqué

2- Venir au club et repartir en tenue de navigation : **Equipeement fourni** : Pour votre confort, une **combinaison** vous est prêtée pour la semaine et disponible dès le samedi précédent votre stage. Vous pouvez, ainsi, arriver au club en tenue de navigation.

Equipeement personnel : Chaussures de navigation (chaussures d'eau, vieilles tennis) obligatoires, **coupe-vent** (type k-way) conseillé.

3- Ce planning peut être amené à évoluer en fonction des conditions météo.

Horaire 1		Catamaran Planche à Voile	Moussaillon	WingFoil	Horaire 2		Catamaran Planche à Voile	Moussaillon
SEM. 31	Lu. 28-juil	08:30 à 11:00	09:00 à 11:00	17:30 à 19:30 18:15 à 20:15 09:00 à 11:00	SEM. 31	Lu. 28-juil	16:30 à 19:30	16:45 à 18:45
	Ma. 29-juil	09:00 à 11:30	10:00 à 11:30			Ma. 29-juil	17:15 à 19:45	17:30 à 19:00
	Me. 30-juil	09:30 à 12:00	10:00 à 11:30			Me. 30-juil	18:00 à 20:00	18:00 à 19:30
	Je. 31-juil	10:45 à 12:45	11:00 à 12:30			Je. 31-juil	08:30 à 10:30	09:00 à 10:30
	Ve. 01-août	11:15 à 13:30	11:30 à 13:00			Ve. 01-août	08:30 à 11:00	09:30 à 11:00
SEM. 32	Lu. 04-août	10:30 à 13:15	10:45 à 12:45	15:00 à 17:00 16:00 à 18:00 16:30 à 18:30	SEM. 32	Lu. 04-août	14:15 à 17:15	14:30 à 16:30
	Ma. 05-août	11:45 à 14:00	12:00 à 13:30			Ma. 05-août	14:30 à 17:00	15:00 à 16:30
	Me. 06-août	12:45 à 15:15	13:30 à 15:00			Me. 06-août	15:45 à 18:15	16:00 à 17:30
	Je. 07-août	13:15 à 15:45	14:00 à 15:30			Je. 07-août	16:15 à 18:45	16:30 à 18:00
	Ve. 08-août	14:00 à 16:30	14:30 à 16:00			Ve. 08-août	17:00 à 19:15	17:30 à 19:00
SEM. 33	Lu. 11-août	15:15 à 17:45	15:45 à 17:45	16:30 à 18:30 17:15 à 19:15 18:00 à 20:00	SEM. 33	Lu. 11-août	18:00 à 20:30	18:00 à 20:00
	Ma. 12-août	16:15 à 18:45	16:30 à 18:00			Ma. 12-août	08:30 à 10:30	09:15 à 10:45
	Me. 13-août	17:00 à 19:30	17:30 à 19:00			Me. 13-août	08:45 à 11:15	09:30 à 11:00
	Je. 14-août	17:45 à 20:15	18:00 à 20:00			Je. 14-août	09:30 à 12:00	10:00 à 11:30
	Ve. 15-août	08:15 à 10:30	09:00 à 10:30			Ve. 15-août	10:45 à 13:00	11:00 à 12:30
SEM. 34	Lu. 18-août	09:30 à 12:30	10:00 à 12:00	15:00 à 18:00 16:30 à 18:30 16:30 à 18:30	SEM. 34	Lu. 18-août	13:30 à 16:30	14:00 à 16:00
	Ma. 19-août	11:15 à 13:30	11:30 à 13:00			Ma. 19-août	14:30 à 17:00	15:00 à 16:30
	Me. 20-août	13:00 à 15:30	14:00 à 15:30			Me. 20-août	16:00 à 18:30	16:30 à 18:00
	Je. 21-août	13:15 à 15:45	14:00 à 15:30			Je. 21-août	16:15 à 18:45	16:30 à 18:00
	Ve. 22-août	13:45 à 16:15	14:30 à 16:00			Ve. 22-août	16:45 à 19:00	17:00 à 18:30
SEM. 35	Lu. 25-août	15:15 à 17:45	15:45 à 17:45	16:30 à 18:30 17:00 à 19:00 17:30 à 19:30	SEM. 35	Lu. 25-août	18:00 à 20:30	18:15 à 20:15
	Ma. 26-août	16:15 à 18:45	16:30 à 18:00			Ma. 26-août	08:30 à 10:30	09:00 à 10:30
	Me. 27-août	16:45 à 19:15	17:30 à 19:00			Me. 27-août	08:30 à 11:00	09:30 à 11:00
	Je. 28-août	17:15 à 19:45	17:30 à 19:00			Je. 28-août	09:00 à 11:30	09:30 à 11:00
	Ve. 29-août	17:45 à 20:15	18:00 à 19:30			Ve. 29-août	09:30 à 12:00	10:00 à 11:30



En fin de séance, remise des diplômes, pot de fin de stage et goûter (parents bienvenus !)

Le +

Stage 5 jours (Sauf Moussaillon) : 6 ème navigation offerte et surveillée le samedi (Horaires à préciser le vendredi).

Sous réserve d'une météo compatible avec votre niveau et dans le respect des zones de navigation définies par le responsable technique



ACTIVITÉ NAUTIQUE - Fiche d'inscription

STAGIAIRE :



OU



NOM

PRÉNOM

NÉ(E) LE

Adresse

Code Postal Ville

E-mail

Téléphone N° d'urgence

Adresse de Vacances

☐ Je possède un Livret de Formation FFV et je l'apporte le 1er jour d'activité

☐ Je souhaite emprunter une combinaison Shorty (selon stock disponible)

Mon expérience voile (stage effectué, niveau F.F.V., support pratiqué,...)

STAGE		SITE / HORAIRES			
SEMAINE N° (Ex : 07 AU 12/07 = Sem N°28)	ACTIVITÉ codes sur fiche tarifaire Ex. : JUNIOR PERF. = JUN2 PLANCHE DEB. = PAV0	LA FLOTTE (Selon Planning joint)		RIVEDOUX (Horaires fixes)	
		Horaire 1	Horaire 2	Matin CATAMARAN 9H30-12H MOUSSAILLON 10H-11H30	Après-midi CATAMARAN 15H-17H30 PLANCHE 15H-17H30
1 ^{ère} Semaine					
2 ^{ème} Semaine					



REPRESENTANT LEGAL :

(pour les mineurs)

NOM

PRÉNOM

NÉ(E) LE

Téléphone

E-mail

OU

STAGIAIRE MAJEUR :

Je, soussigné(e), atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (C.G.V.)* et les accepter.

Je verse, ci-joint, par :

☐ Chèque, ☐ Espèces, ☐ Chèques-Vacances ANCV, ☐ Virement : IBAN : FR76 1090 7006 8097 2730 0101 212 BIC : CCBPFRPPBDX

- Pour mon (mes) stage(s) :€

- Pour mes options :€ ☐ 1/ Option "100% remboursé" : 12,5 € --- ☐ 2/ Dommages corporels IA Sport + MAIF : 17,0 €

SOIT UN TOTAL DE :€

Fait à, le / / 202

À retourner à : C.N.P.A. - BP 10020 - 17630 La Flotte en Ré

Signature Stagiaire majeur ou Tuteur légal



* CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DES ACTIVITES NAUTIQUES

L'inscription au CNPA ILE DE RE implique l'acceptation des conditions générales. Vous pouvez les consulter :

- A l'accueil

- Sur notre site internet : www.iledere-voile.com - Rubrique "Mentions légales"

- En tapant dans votre barre de recherche l'adresse : www.iledere-voile.com/mentions-legales/

- Ou en cliquant ICI



Le CNPA Ile de Ré a souscrit pour ses membres une Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages occasionnés à autrui.
Il vous propose aussi des garanties complémentaires dont vous trouverez le détail ci-dessous

OPTION « 100% REMBOURSE »

12,50 €

- Avec l'option « 100% remboursé », vous pouvez être remboursé en intégralité des sommes versées pour cause de force majeure (raison médicale, accident, convocation à examen, licenciement économique ou modification des congés par l'employeur)
- La garantie est acquise à compter de la réception de votre dossier d'inscription et bordereau de souscription jusqu'au 31 août 2025, date de fin de la saison sportive (et dans la limite de 12 mois maximum).

Date Annulation	AVEC Option "100% remboursé"	SANS Option "100% remboursé"
31 jours ou plus avant le stage	Remboursement intégral	25 % du prix du stage conservé par le club
De 30 à 10 jours avant le stage	Remboursement intégral	50 % du prix du stage conservé par le club
Moins de 10 jours avant le stage	Remboursement intégral (1)	100 % du prix du stage conservé par le club

(1) Si stage en cours, remboursement selon séances déjà réalisées (Prorata temporis)

ASSURANCE CORPORELLE « I.A. SPORT + »

17,00 €

- Avec I.A. sport+ de la MAIF, vous pouvez compter sur une assurance corporelle renforcée contre tous les accidents risquant de survenir à l'occasion de votre activité sportive : Montants d'indemnisation conséquents, prestations d'assistance à domicile,...
- Vous trouverez au verso tous les renseignements concernant le contenu de la garantie I.A. sport +, ses tarifs et les modalités de souscription. Elle s'exerce dans le cadre des conditions générales du Contrat Raqvam Associations & Collectivités souscrit par l'association.
- I.A. sport + vous couvre en cas d'accident corporel survenant à l'occasion des activités mises en place par la collectivité désignée ci-dessus. Les trajets aller et retour pour vous rendre au lieu de ces activités et en revenir sont également garantis. Elle est acquise dans le monde entier.
- La garantie est acquise à compter de la réception, par la MAIF, de votre demande de souscription jusqu'au 31 août 2025, date de fin de la saison sportive (et dans la limite de 12 mois maximum).

Que vous souscriviez ou non, merci de compléter le bordereau détachable accompagné le cas échéant du règlement de la cotisation complémentaire correspondante : Le recouvrement des cotisations s'effectue auprès de l'association. Aucun règlement ne doit être adressé directement à la MAIF.



N° soc: 2097445 A

Bordereau à remettre au CNPA

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse: N° tél:

.....

Atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire des options complémentaires. J'ai bien noté que ces garanties sont acquises à compter de la date de souscription jusqu'au 31/08/2025 (Durée de 12 mois maximum)

OPTION « 100% REMBOURSE »

☐ Je souhaite souscrire à l'option « 100% remboursé »

☐ Je ne souhaite pas souscrire cette option

ASSURANCE I.A. SPORT + (Catégorie du sport pratiqué : 3 - Cf. verso)

Si vous êtes sociétaire du groupe MAIF, indiquez votre N° de sociétaire :

☐ Je souhaite souscrire à l'assurance I.A. Sport +

☐ Je ne souhaite pas souscrire cette garantie

Fait à, le Signature :
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Contenu et plafonds de la garantie I.A. Sport + (saison sportive 2024/2025)

• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.....	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux.....	3 000 €
– dont frais de lunetterie	300 €
• Frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident.....	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :	
– jusqu'à 9 %	30 000 € x taux
– de 10 à 19 %	60 000 € x taux
– de 20 à 34 %	90 000 € x taux
– de 35 à 49 %	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : - sans tierce personne :	150 000 € x taux
– avec tierce personne :	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :	
– capital de base.....	30 000 €
– augmenté de : - pour le conjoint survivant	30 000 €
– par enfant à charge.....	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

Principales exclusions :

Sont exclus de la garantie :

- les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel ;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti ;
- les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Renonciation à l'assurance indemnisation des dommages corporels

Conformément à la loi, la garantie indemnisation des dommages corporels est facultative et vous pouvez refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, vous ne bénéficierez d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont vous pourriez être victime à l'occasion des activités mises en place par la collectivité.

Cotisation complémentaire I.A. Sport + (saison sportive 2024/2025)

Nature du sport pratiqué

(si vous pratiquez plusieurs sports, le tarif à retenir est celui du sport le plus à risque)

Sports de catégorie 1 :

alpinisme, banshay, bike-polo, bobsleigh, boxe birmane, boxe thaï, carving trikke, char à voile, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, escalade, fly board, football américain, football australien, free run, hockey sur glace, kick boxing, kite-surf, krav maga, pancrace contemporain, parachutisme, parkour, patinage sur glace, plongée sous-marine, qwankido, roller acrobatique/hockey/urbain, rugby, run and bike, sanda, saut à l'élastique, skeleton, ski (traditionnel, randonnée, nordique), ski nautique, spéléologie, surf des neiges, systema, varappe, vol libre, vtt, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur.

65,00 €

Sports de catégorie 2 :

2x2 jorkyball, accro-branches, arts martiaux (judo, karaté...), attelage équestre sportif, bando, base-ball, beach soccer, blob jump, bmx, boxe, caisse à savon, canyoning, catch, combat médiéval, danse verticale dans les arbres, double dutch, échasses urbaines, fair-ball, football, foot en salle, football gaélique, grappling, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, kendo, longe-côte, luge, lutte, mountain-board, naban, nage en eaux vives, planche et patinage à roulettes, quick soccer, quidditch, rafting, roller (loisir), self defense, sepak takraw, skysurf, sports subaquatiques, squash, street surfing, surf, trampoline, tricking, via ferrata, vol en soufflerie, wave ski, yoseikan budo

40,00 €

Sports de catégorie 3 :

activité « chiens de traîneaux », aérobic, aïdo, aikido (+ ameno ukihashi), aikishintaiso, airsoft, aqua-bike, aqua-gym, athlétisme, aviron, badminton, badten, ball-trap, basketball, beach volley, bébés-nageurs, biathlon, billard, body aéro, boomerang, boules, bowling, bras de fer, bubble foot, bush craft, canoë-kayak, capoéra, cardiogol, cerf-volant, cheerleading, chikong, circuit training, cirque, cross, combat de sumo, curling, da cau, danse, énergie full, escrime, femdochi, fitness, flag football, fléchettes (appelées aussi darts), footbag, foot free style, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, haltérophilie, handball, handisport, jeu de balle au tambourin, kick power, kinomichi, kiteboat, matrag, mur d'escalade, musculation, natation, paint-ball (+ laser game), pêche, pelote basque, pentathlon, pétéca, pilates, planche à voile, plumfoot, randonnées, raquette à neige, shintaïdo, slakeline, socball, sonmudo, speed ball, spinning, sport adapté, stand up paddle, stretching, tai-chi-chouan, taïso, tchoukball, tennis, tennis de table, tegball, tirs, tir à l'arc, touch rugby, triathlon, troll-ball, tui shou, twirling-bâton, ultimate frisbee, ultra trail/trail running, voile, volley-ball, water-polo, wuò tai, yoga, zumba.

17,00 €